



ACCOMPAGNEMENT À LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE



*Vous souhaitez faire reconnaître votre expérience et vos compétences ?
Vous souhaitez faire évoluer votre carrière ou celle de l'un.e de vos collaborateurs.trices ?*

L'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience peut vous aider à obtenir un diplôme correspondant à vos acquis de l'expérience.

Qu'est-ce que l'accompagnement à la Validation des Aquis de l'Expérience ?

L'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience est un dispositif qui permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle.

Objectifs de cet accompagnement

Cet accompagnement vous permet de déterminer le diplôme qui correspond à l'évolution que vous souhaitez donner à votre carrière, et qui se rapproche le plus des expériences professionnelles que avez vécues. Il vous permet également de vous accompagner dans la rédaction des 2 livrets (dossier de recevabilité et dossier de validation).

Grâce à des entretiens et différents outils, nos conseiller.e.s vous aideront à décrire et argumenter les expériences, activités, compétences et aptitudes réalisées et acquises tout au long de votre vie professionnelle et/ou personnelle, et corrélées au référentiel du diplôme choisi. Ils.elles vous aideront également à préparer l'entretien de validation avec le jury. Être accompagné pour obtenir un diplôme par la V.A.E est l'occasion de faire reconnaître son expérience et ses compétences et d'atteindre l'objectif professionnel que vous vous êtes fixé.



Public visé et pré-requis

L'accompagnement à la VAE est destiné à toutes personnes souhaitant faire reconnaître leurs expériences et leurs compétences, et être aidées dans l'obtention d'un diplôme par ce dispositif.

Une bonne compréhension de la langue française est nécessaire pour rédiger les documents.

Le dossier de recevabilité (Livret 1) doit être accepté pour poursuivre l'accompagnement.

Personnes en situation de handicap

La formation est ouverte à tout public et toutes les situations de handicap seront prises en compte dans la limite des compétences, des moyens humains et matériels proposés dans le cadre de la formation dispensée.

Nos locaux sont tous accessibles aux personnes à mobilité réduite et notre équipe de conseillers s'adapte en fonction des besoins de chacun.

Pour toutes questions, notre référent handicap est joignable au **02 98 63 72 45**.



LES ETAPES D'UNE DÉMARCHE DE VAE

1

Définition du projet

Faisabilité du projet.
Choix de diplôme au regard
des référentiels et des
compétences acquises.

4

Entretien avec le jury

Une convention est envoyée
au candidat par l'organisme
certificateur pour un entretien
obligatoire.

2

Demande de recevabilité

Remplir le CERFA correspondant
(livret 1).
Demande de recevabilité auprès
de l'organisme certificateur.
Réception de l'avis favorable ou
défavorable sous 2 mois.

5

Décision du jury

Validation de toutes les unités
= Obtention de diplôme

Validation d'une ou plusieurs
unités = Obtention partielle de
diplôme (l'acquisition des
unités est conservée pendant
une durée de 5 ans).

3

dossier de validation

Rédaction du dossier de validation
(Livret 2) correspondant au
diplôme visé.
Envoi du dossier à l'organisme
certificateur 2 mois avant la date
du jury.



comment se déroule l'accompagnement à la validation de Acquis de l'Expérience ?

ENTRETIEN D'INFORMATION

Il s'agit ici de comprendre vos besoins, de confirmer l'adéquation entre vos besoins et la prestation, et de vous présenter le déroulé pédagogique.

Il sera également question des modalités de financement, d'inscription et de demande d'éligibilité. Ce premier entretien est gratuit et sans engagement.

REDACTION DU LIVRET 1

Si nécessaire, une aide à la recherche du diplôme approprié vous sera offerte.

Il s'agit ici de valider que l'expérience et les compétences acquises sont bien en adéquation avec la certification choisie et ensuite de rédiger le dossier de recevabilité et de le communiquer au bon organisme certificateur.



comment se déroule l'accompagnement à la validation de Acquis de l'Expérience ?

RÉDACTION DU LIVRET 2

Une fois le dossier de recevabilité accepté, il s'agit d'analyser le référentiel de diplôme choisi et de déterminer les activités, réalisées dans vos différentes expériences qui sont en adéquation avec les activités décrites dans ce référentiel.

Il s'agit ensuite de décrire ces activités et d'expliquer en quoi elles sont conformes aux attendus du référentiel de diplôme choisi.

PRÉPARATION A L'ORAL

Une fois le dossier de validation transmis à l'organisme certificateur, vous serez convoqué.e à un entretien avec le jury, la fin de votre accompagnement sera donc consacrée à la préparation de cet oral.



Moyens pédagogiques et techniques

Outils

Tableau de concordance
des expériences.
Tableau de suivi de
l'accompagnement

Suivi individuel

Entretiens individuels
avec un.e conseiller.e
expérimenté.e
(psychologue,
formateur,ect..)

Apports de connaissances

Analyse et compréhension
du référentiel
modalités
d'argumentation

Entraînement

Simulation d'entretien
avec le jury, correction
des éléments de
communication et de
posture.

Ateliers collectifs

Gestion du temps, du stress,
des conflits, mieux de
connaître et s'affirmer,
communiquer efficacement,..

1 atelier offert



Durée

Accompagnement de 24 heures, hors temps de travail, de 6 à 12 mois Entrée en formation à définir (dates permanentes)

Tarif et financement

2400 € (accompagnement à la rédaction du Livret 2 et préparation à l'oral) Accompagnement au choix du diplôme et à la rédaction du Livret 1 (gratuit) Le tarif n'inclut pas les frais de certification.

- Auto-financement : possibilité de régler en 3 fois sans frais
- Plan de développement des compétences de l'entreprise
- Compte personnel de formation
- Transition pro
- France VAE
- OPCO
- Pôle emploi
- ANFH
- AGEFICE, FIFPL
- AGEFIPH
- Autres sources de financement à étudier selon votre situation

Nous contacter

Par mail : contact@essor-carriere.com

Par téléphone : 02 98 63 72 45



Qui sont nos bénéficiaires d'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience ?



75% de femmes



25% d'hommes

Taux de réussite de nos bénéficiaires accompagné.e.s

97 %*



Construire ensemble votre réussite !



*Chiffre 2024

ESSOR CARRIERE

un cabinet au plus proche de Vous

ESSOR CARRIÈRE est une entreprise locale, implantée dans le Finistère, Côtes-d'Armor et dans le Morbihan.

Dans un souci de proximité et de personnalisation de notre accompagnement en évolution professionnelle, nos agences sont réparties sur le territoire breton. L'entreprise est ainsi présente aujourd'hui dans 20 communes du territoire pour la réalisation de l'ensemble de nos prestations en évolution professionnelle évolution de carrière.

DEPUIS 2016, ESSOR CARRIÈRE A ACCOMPAGNÉ PLUS DE 2000 ACTIFS.

En 2023, ce sont plus de 330 personnes ou entreprises qui ont été accompagnées dans le Finistère : chefs d'entreprises, salariés, exploitants agricoles, professions libérales, salariés, demandeurs d'emplois, lycéens, collégiens et étudiants.



EN 2023, ESSOR CARRIERE DEVIENT MEMBRE DE PRODUT EN BRETAGNE

Afin d'affirmer notre ancrage local, notre développement sur le territoire breton, notre attachement à celui-ci et notre engagement RSE, nous avons intégré le réseau Produit en Bretagne.



Une équipe de conseiller.e.s à Votre service

Essor Carrière est un cabinet de conseil en évolution professionnelle, mais c'est aussi et surtout une équipe de conseiller.e.s et coachs expérimentés, prêts à vous aider à trouver les clés, pour faire évoluer votre carrière ou celles de vos collaborateur.trice.s.

Par leur parcours personnels et professionnels, ainsi que par leurs formations, les membres de l'équipe Essor Carrière ont la capacité de vous accompagner en bilan de compétences, accompagnement à la VAE, techniques de recherches d'emploi et, pour les plus jeunes, en bilan d'orientation scolaire.

Côté entreprise, nos coachs certifiés seront vos interlocuteur.trice.s privilégié.e.s. Ils pourront tout autant intervenir pour des missions de recrutement, d'outplacement, qu'en coaching ou encore en formation, individuelle et collective.



Une équipe en constante amélioration

Afin d'assurer la qualité des prestations d'accompagnement et le professionnalisme de son équipe, ESSOR CARRIÈRE assure la supervision de ses conseillers grâce à un partenariat avec l'université Rennes 2 et le laboratoire Ouest Valorisation. Cette supervision leur permet de questionner leurs postures et de développer une meilleure connaissance d'eux-mêmes dans leur pratique.



ESSOR CARRIÈRE, entreprise à mission

En 2023, ESSOR CARRIÈRE a changé de statut pour devenir « entreprise à mission ».

Mais qu'est-ce qu'une entreprise à mission ? Il s'agit d'un statut qui permet aux entreprises qui le souhaitent, de se doter d'une raison d'être intégrant la prise en compte des impacts sociaux, sociétaux et environnementaux de leurs activités. Le décret du 2 janvier 2020 prévoit, tous les deux ans, la vérification par un organisme tiers indépendant (OTI) de l'exécution par la société à mission des objectifs sociaux et environnementaux mentionnés dans ses statuts.

Ainsi, ESSOR CARRIÈRE a défini comme mission : « Permettre à chacun d'exprimer sa singularité et de (RE)trouver du sens dans un monde en mutation et d'y apporter sa contribution. »

Dans ce cadre, nous sommes d'ailleurs engagés auprès d'EcoTree depuis 2 ans. Il s'agit de planter et entretenir 100 arbres par an dans nos forêts bretonnes.



ESSOR CARRIÈRE, entreprise RSE

En 2023, ESSOR CARRIÈRE s'est engagée dans une démarche RSE et a ainsi obtenu le label Positive Company@.

Ce label made in France reconnu au niveau européen récompense notre engagement et nos ambitions RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

Cette première étoile certifie que notre entreprise a pris en compte les enjeux environnementaux et sociaux dans l'exercice de ses missions et dans ses relations avec l'ensemble de ses employés, partenaires et fournisseurs.

En effet, la Responsabilité Sociétale des Entreprises se définit comme « Un concept qui désigne l'intégration volontaire, par les entreprises, de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes » (définition de la RSE donnée par la Commission européenne).



NOS ENGAGEMENTS

SINGULARITÉ

Nos conseillers vous permettent d'exprimer votre nature profonde et s'engagent à vous offrir une expérience singulière.

PROXIMITÉ

Nos conseillers sont au plus proche de vous, dans l'écoute et dans la relation de confiance avec vous.

SINCÉRITÉ

Nos conseillers vous promettent une relation authentique en toute humilité, simplicité, honnêteté et transparence.

PROFESSIONNALISME

Nos conseillers s'engagent à respecter la déontologie de l'accompagnement. Ce sont des professionnels fiables grâce à leurs diplômes, leur expérience et la supervision constante de leur travail.

ÉMANCIPATION

Nos conseillers vous permettent d'être souverain, libre et indépendant dans vos réflexions et vos décisions

Nous suivre

www.essor-carriere.com

